



Convention on
Biological Diversity

Atelier régional pour l'Afrique sur la mise à jour des Stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique

Fixer des objectifs nationaux dans le cadre des
objectifs d'Aichi relatifs à la biodiversité

Secrétariat de la CDB
27 février au 1^{er} mars 2012



Living in harmony with nature





COP-10 Décision X/2

La COP a exhorté les Parties à :

1. Elaborer des objectifs nationaux et régionaux,

“en utilisant le Plan stratégique et ses objectifs d’Aichi comme cadre souple, conformément aux priorités et aux capacités nationales ... afin de contribuer à un effort collectif d’atteindre les objectifs mondiaux”;

2. Intégrer les objectifs dans les stratégies et plans d’action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) révisés et actualisés, adoptés comme instrument de politique générale au plus haut niveau;

3. Faire rapport à ce sujet à la COP 11 (octobre 2012).



Fixer des objectifs nationaux

Pour adapter le cadre mondial au niveau national, il faut élaborer des objectifs qui contribuent à chacun des 5 buts du Plan stratégique:

- A. Aborder les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique en intégrant la diversité biologique au gouvernement et à la société;
 - B. Réduire les pressions directes exercées sur la diversité biologique et encourager l'utilisation durable;
 - C. Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique;
 - D. Améliorer les avantages pour tous de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes;
 - E. Renforcer la mise en œuvre au moyen de la planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités.
- Chacun de ces cinq buts concerne toutes les Parties et les comités nationaux d'aménagement de la biodiversité devraient envisager d'élaborer des objectifs nationaux pour chaque but.



CBD

Adapter les objectifs d'Aichi: points à retenir -

- ✓ Les objectifs d'Aichi ne s'appliquent pas tous aux circonstances nationales – les objectifs doivent être adaptés à chaque pays
- ✓ Lorsque des objectifs nationaux existent déjà, une première démarche pourrait être de les analyser par rapport aux 20 objectifs mondiaux.
- ✓ **Un ensemble de buts et d'objectifs nationaux doit avoir les caractéristiques suivantes:**
 - Couvrir les principales questions relatives à la biodiversité du pays;
 - Tenir compte des trois objectifs de la Convention et des cinq objectifs du PS;
 - Être S.M.A.R.T;
 - Être étroitement liés aux SPANB;
 - Être non pas identique aux objectifs d'Aichi, mais leur être lié; et
 - Être élaboré dans le cadre d'un processus participatif, multipartite



Exemple: objectif 11

But stratégique C: Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

“D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin”



Exemple: objectif 11

But stratégique C: Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

- d'ici à 2020 (**limité dans le temps**)
- au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières (**mesurable**)
- y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes (**spécifique**)
- sont conservées au moyen.... d'aires protégées et d'autres mesures de conservation effectives par zone (**réalisable**)
- gérées efficacement et équitablement (**participation des parties prenantes**),
- écologiquement représentatifs (**spécifique**),
- Réseaux bien reliés d'aires protégées intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin (**spécifique**)



Exemple: objectif 11

But stratégique C: Améliorer l'état de la diversité biologique en sauvegardant les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique

Exemples d'objectifs d'aires protégées au niveau national (pré-Nagoya):

- Costa Rica – d'ici à 2012, 1% of la ZEE dans des catégories de gestions, augmentant à 2% avant 2015 (nouvelle Aire marine protégée de 1 million d'hectares autour du PN de l'île Cocos)
- Canada – Le Québec s'est engagé à protéger 12% de son territoire d'ici à 2015, dans le cadre du développement du Plan Nord
- Brésil – au moins 30% du biome de l'Amazone et 10% des autres biomes, y compris la zone marine et côtière, effectivement conservé dans le cadre du système national d'unités de conservation



Analyse des insuffisances du réseau national actuel d'aires protégées

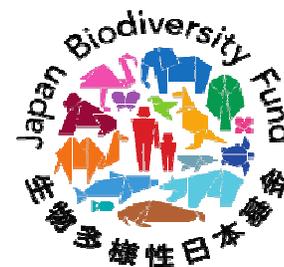
1. Attribuez, autant que possible, un score à votre réseau national d'aires protégées de 1 (bas) à 5 (élevé) pour les “qualités” suivantes :

- QUANTITÉ (au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones marines et côtières)
- PRIORITÉ (y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes)
- CARACTÈRE APPROPRIÉ (écologiquement représentatif)
- PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES (géré efficacement et équitablement)
- CONNECTIVITÉ (réseaux bien reliés d'aires protégées intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin)
- AU-DELÀ DES AIRES PROTÉGÉES – “ORGANISATION MATRICIELLE” (sont conservées au moyen [d'aires protégées et] d'autres mesures de conservation effectives par zone)
- RÉSILIENCE GÉNÉRALE face aux menaces externes, en particulier les changements climatiques.



Analyse des insuffisances du réseau national actuel d'aires protégées

2. Pour chaque attribut, énumérez jusqu'à trois "facteurs contraignants" qui empêchent de mieux progresser et, si possible, une mesure d'atténuation ambitieuse mais réaliste pour chaque contrainte.



Merci de votre attention!

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

413 Rue Saint Jacques Street, Suite 800

Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada

Tél: +1 514 288 2220

Télécopie: + 1 514 288 6588

Email: secretariat@cbd.int

www.cbd.int

Living in harmony with nature

